

Bruxelles, le 25 avril 2022
(OR. fr)

8279/22
COR 1

FIN 453
SAN 223
PHARM 67
MI 295
IPCR 46
COVID-19 85
RECH 192
COMPET 245
PROCIV 49
PE-L 17

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
N° doc. préc.:	13830/21
Objet:	Procédure de contrôle budgétaire relative à l' Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA) - Approbation d'une lettre

Dans le document 8279/22, à la page 2, le point 7 doit se lire comme suit :

7. Compte tenu de ce qui précède, le Comité des représentants permanents est invité à approuver la lettre figurant en ANNEXE, qui sera envoyée au nom du Conseil au président de la Commission des budgets du Parlement européen, conformément à l'article 19, paragraphe 7, point k), du règlement intérieur du Conseil.